



# Commerce Liégeois ASBL

COMMUNIQUE DE PRESSE – 16/04/2020

Le Conseil national de sécurité a annoncé de prolonger le confinement jusqu'au 3 mai, ce qui occasionnera encore de nouvelles pertes pour les commerçants et indépendants de la ville de Liège.

Nous avons relevé des mesures prises dans d'autres communes pour soutenir leur économie locale : bons d'achat de 50 euros ou chèques-soutien, pour chaque chef de ménage, à valoir dans un commerce de la commune.

Le Commerce Liégeois ASBL est convaincu que cette aide de la Ville renforcera le sentiment d'appartenance et une confiance pour les citoyens mais aussi offrira un élan pour la relance des commerces sédentaires qui ont été contraint de fermer.

C'est pourquoi nous avons soumis cette piste de réflexion à Monsieur Le Bourgmestre Willy Demeyer.

Nous réitérons la demande de la suppression pour l'année 2020 de l'ensemble des taxes communales liées au commerce ainsi que la city tax pour le secteur hôtelier.

Le Commerce Liégeois ASBL demande en plus, une ouverture exceptionnelle de 3 jours pour les fleuristes pour le 1er mai.

C'est en effet auprès des petits indépendants que les mesures de précaution et la distanciation sociale sera beaucoup plus simple à gérer à contrario des grandes surfaces d'approvisionnement en végétaux où le monde risque inévitablement d'affluer vu la période.